

FOOT SAVOIE

Bulletin Officiel N°625

Du 17 mai 2023



District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél.: 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 8

Email: district@savoie.fff.fr

Site: <http://savoie.fff.fr>



Assemblée Générale du 1er Juillet 2023 - 15h30

MERCURY – Salle d'Animation Rurale

Ordre du jour

14h30

- Accueil des clubs
- Remise des documents pour la nouvelle saison
- Règlement des cotisations District: 140€ et
- Règlement secrétariat : 195€

15h30

- Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Allocution du Président du Club de F.C.BELLE ETOILE MERCURY
- Allocution de Monsieur le Maire de MERCURY.
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à AITON le 02 Juillet 2022
- Approbation du compte-rendu du Secrétaire Général et des Commissions de la saison 2022/2023
- Présentation du Budget Prévisionnel et des Tarifs 2023/2024
- Examen des vœux à déposer par **ECRIT sur feuille à EN-TETE du club avant le 10 JUIN 2023**

Pause de quelques minutes

- Questions Diverses qui devront avoir été déposées par **ECRIT sur feuille à EN-TETE du club avant le 10 JUIN 2023**
- Prise de paroles du Président de LAURAFoot ou de son représentant et des différentes personnalités
- Remise du challenge Robert TARTARAT
- Remise des médailles de Ligue et de District
- Remise des Fanions aux clubs champions et les Ballons d'Honneur
- Allocution et Clôture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Vin d'honneur offert par la municipalité suivi du Repas

Présence Obligatoire des clubs

Amende de 140€ en cas d'absence

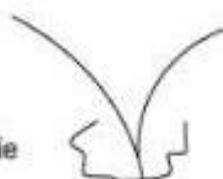
SOMMAIRE

| | | | |
|-----------------------------------|------------|------------------------------------|------------|
| • Comité Direction | p. 2-3 | • Commission Technique | p. 20-21 |
| • Secrétariat | p. 4 | • Commission des Règlements | p. 21-22 |
| • Commission F.M.I | p. 5 | • Commission d'Appel Règlementaire | p. 22-23 |
| • Commission Sportive Séniors/U20 | p. 6 à 8 | • Commission d'Appel Disciplinaire | p. 23 à 25 |
| • Commission des Jeunes | p. 9 à 14 | • Commission des arbitres | p. 25 à 27 |
| • Commission Futsal | p. 15 | • Commission Discipline | p. 28 à 30 |
| • Commission des Coupes | p. 16 à 18 | • Annexes | p. 30 |
| • Commission Féminine | p. 19 | | |

Rencontres, Amendes



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du Lundi 15 Mai 2023

Président : Mr ANSELME

Présents :

Mme LECHALARD

Mrs. CRESTEE – ELHOMBRE– COHEN - HUNSTEDT– DIETZ - GALLET - SAILE – BILLAUD – CAREGLIO – JANET – VALENTINO– SPADA – SOARES – TOGNET

Excusés:

Mme JULLIARD

Mrs. RADOSZYCKI – SALINO–GACHET- DESMARIEUX– GUICHARD- FONTAINE– THENIS

Décisions Comité de Direction

Le Comité de Direction identifie les matchs sensibles de cette fin de saison et décide la mise en place de délégués aux frais du District.

La traditionnelle Assemblée Générale de début de saison aura lieu le Vendredi 1^{er} septembre 2023.

RAPPEL AUX CLUBS

Un courrier d'invitation à une réunion commune Ligue – District – Clubs de ligue ou étant susceptible d'évoluer au niveau Ligue a été envoyé aux clubs suivants :

FC HAUTE TARENTOISE – ES TARENTOISE – CA MAURIENNE – FC NIVOLET – JS CHAMBERIENNE – CHAMBERY SAVOIE FOOT – US LA MOTTE SERVOLEX – ENT S DRUMETTAZ MOUXY – FC CHAMBOTTE – AIX FC – GROUPEMENT DE L'AVANT PAYS SVOYARD – FUTSAL LA ROCHETTE – FUTSAL LE BOURGET UNITED – MONTMELIAN A – US CHARTREUSE



CARTE ESSENCE INTERMARCHÉ : utilisation des bons d'aide au déplacement avant le 30 juin 2023

AS BARBERAZ - AS UGINE - AS NOVALAISIE NNE - FC BAUGES - US DOMESSIN - ENT F CHAUTAGNE - ENT VAL D'HYERES - ES TAREN TAISE - FC LA ROCHETTE - FC ST BALDOPH - JS CHAMBERIENNE - FC BEAUFORTIN QUEIGE - US LA MOTTE SERVOLEX.

Votre club a bénéficié de la part de la FFF, de bons d'aide au déplacement, sous la forme de cartes prépayées d'une valeur de 50 € chacune, qui vous ont été distribués par voie postale, accompagnés d'un courrier d'information, à l'adresse officielle du club en octobre dernier.

Sauf erreur de notre part, nous ne constatons qu'aucune de ces cartes n'a pour le moment été utilisée. Nous vous demandons donc de bien vouloir vous assurer qu'elles ont bien été réceptionnées par l'un de vos dirigeants. Nous vous rappelons que ces cartes sont valables jusqu'au 30 juin 2023, dernier délai, mais vous recommandons, pour un meilleur suivi de cette opération, de les utiliser le plus rapidement possible.

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'un service clients est à votre disposition par email (operationfff@lacartecarburant.com) pour répondre à toutes vos questions (non-réception des cartes, problème dans l'utilisation des cartes, oubli du code confidentiel, ...).

INFORMATION

A compter de ce jour, **tous les mails envoyés par les clubs** devront avoir une signature nominative. Sans cela, ils ne seront pas pris en compte.

Toutes demandes de modifications de matchs devront être accompagnées du **numéro de match, la catégorie et/ou la poule concernée.**

koesio
CONNECTION MAXIMALE

Vous accompagnez dans votre transformation numérique

Retrouvez-nous dans notre agence de Barberaz
04 79 69 87 60

koesio.com

- Impression
- Gestion & bases
- Sécurité
- Informatique
- Gestion Documentaire
- Communication



SECRÉTARIAT

Réunion du Lundi 15 mai 2023

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 05 Mai 2023 au 15 Mai 2023

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers:

A.S. UGINE - A.S. DE BARBERAZ – JS CHAMBERY - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY –FC CHAUTAGNE - J.S.CHAMBERIENNE

Commission des Règlements :

U.S. GRAND MONT LA BATHIE

Commission d'Appel en matière Disciplinaire :

GROUPEMENT DE JEUNES DE L'EPINE

Commission Sportive :

F.C. NIVOLET (6) – UNION OLYMPIQUE ALBERTVILLE - ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE - AS UGINE - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL - GROUPEMENT JEUNES AVANT-PAYS SAVOYARD (7) - MONT JOVET BOZEL(2) - U.S. CHARTREUSE GUIERS (2) - FC ST MICHEL - CHAMBERY SPORT 73 (2)- FC HAUTE TARENTEISE - F.C. VALLEE DE LA GRESSE - F.C. BELLE ETOILE MERCURY – F.C. CHAMBOTTE - C.A. YENNOIS –U.S. DOMESSIN - F. C. DE CHAUTAGNE - MARTHOD SP. (2) - U.S. MODANE –U.S. LA RAVOIRE - HAUT FOOTBALL CLUB –Rabab CHAKIR – GROUPEMENT DE JEUNES DE L'EPINE (3) - US PONTOISE - ST PIERRE SPORT FOOTBALL

Commission de Discipline:

Courrier :

Oussama BENSEGHIR - Mustapha HAMADI – FC CHAUTAGNE – ST PIERRE SPORT FOOTBALL

Rapport :

Trirat Edinne – AIT KHOUYA Abdessamad - LAHMIDI Youssef

Commission des Arbitres:

Maxime DA COSTA - AMLIL Mohamed kamal. - HAUT FOOTBALL CLUB - J.S.CHAMBERIENNE - Nicolas MASSEBOEUF – Brian RAPHAEL – FC NIVOLET

Commission des Terrains:

AS Le Montcel - Mairie Pont de Beauvoisin Savoie

Commission Des Coupes:

U.S. LA MOTTE SERVOLEX

Commission Des Délégations:

U.S. ST REMY DE MAURIENNE - F. C. DE CHAUTAGNE - DUFANT Sébastien



COMMISSION F.M.I

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Mail : savoiefmi@outlook.fr

RAPPEL IMPORTANT EN CAS DE PROBLEME

Utilisation de la procédure d'effacement données et cache

Si vous rencontrez des problèmes d'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous invitons à utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe

<https://savoie.fff.fr/simple/f-m-i-effacement-des-donnees/>

Cela pourrait régler votre problème

Si le problème persiste, comme indiqué de nombreuses fois, contactez-nous pour vous aider à régler le problème

FMI procédure pour match non joué

Toute rencontre inscrite sur la tablette doit être validée.
En cas de match non joué, utiliser la procédure disponible sur le site.

<https://savoie.fff.fr/simple/fmi-procedure-match-non-joue/>

FMI : utilisation

Nous rappelons que **vous DEVEZ** nous contacter pour tout problème rencontré pour la gestion de la FMI avant, pendant et après le match.

Pour les ententes pensez à vérifier vos effectifs dès la disponibilité des matchs

N'attendez pas le dernier moment pour vérifier que tout va bien (tablettes non chargées, manque des joueurs, absence de match proposé,)

Et que vous devez remplir la feuille d'anomalie FMI en cas de problème rencontré lors de l'utilisation de la FMI qui empêcherait son utilisation.

FMI : documentation

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI **avec en particulier procédure pour absence de l'arbitre**
Et sur internet dans assistance FMI (adresse [HTTPS ://fmi.fff.fr/assistance/](https://fmi.fff.fr/assistance/)) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes



COMMISSION SPORTIVE

Président : Christophe VALENTINO

SENIORS

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Adjoint : Sauveur MICALLEF

Réunion du 15 Mai 2023

Présents : MRS. HANS, MICALLEF, VALENTINO

Excusé : Mr GACHET

COURRIERS RECUS

Forfait journée du 14 mai 2023

- Match N° 25705344 FORFAIT DOMESSIN 2 Confirmé par mail

Courriels

AS NOVALAISE : Veuillez nous faire parvenir une feuille de match pour la journée du 30 avril en D5

Avant le lundi 15 mai avant 18 H 00, avant amende.

Aucun document parvenu à ce jour.

HAUT FOOTBALL CLUB CHY Lu et noté , **Avec entête personnelle pas pris en compte** .

Mr BOULHOJAT ADNANE : veuillez vous inscrire sur FOOT CLUB EN TANT QUE PRESIDENT .

CHAMPIONNATS

Matchs remis non joués du 15 / 16 avril 2023

-Match N° 24856163 FC HAUTE TARENTEISE 2 // USC AIGUEBELLE 2 **se jouera le 18/05 à 12h45**

-Match N° 25645920 AS MONTAGNY // HAUT FOOTBALL CHY **se jouera le 18/05 à 15 h 00**

-Match N° 25705329 US GRIGNON 2 // FC VILLARGONDRAN 2 **se jouera le 18/05 à 15 h 00**

-**AS UGINE** La commission maintient la programmation du match le 18/05/23 .

VOUS POUVEZ VOUS METTRE D'ACCORD AVEC CUINES pour jouer à une autre date ou un soir **mais avant le 18/05**



NOTE AUX CLUBS DE D4

ERRATUM : Pour les poules de D 4 ,comme présenté en AG du district du 02 juillet 2022,les montées et descentes sont prévues dans le tableau de nos règlements sportifs adaptés du fait des poules à 10 équipes.il faut lire 9 ème et 10 ème à la place de 11 ème et 12 ème .

NOTE AUX CLUBS

Pour les journées du 21 et 28 mai **DEUX DERNIERES JOURNEES** mise en place de l'article 34-2-1

NOTE AUX CLUBS DE : NOVALAISE , VILLARGONDRAN D 5

SI pas de feuille de match des 2 équipes match du 30/04/23 avant le 22 mai dernier délai = match perdu aux 2 équipes .

AMENDES FORFAITS

Article N° 39-4 règlement du district :

-Match N° 25705342 YENNE 2 // GRIGNON 2 : 2ème forfait GRIGNON 2
GRIGNON doit 175 € au district .

-Match N° 24856178 QUEIGE 1 // FC HTE TARENTEISE 2 1° forfait du FC HAUTE TARENTEISE
FC HAUTE TARENTEISE doit :
Au District : 175 €
Au club de QUEIGE : 51 KMS X 2€ =102 €
QUEIGE s'étant déplacé au match aller

-Match N° 24856179 AIGUEBELLE 2// UGINE 2 1° forfait d'AIGUEBELLE 2
AIGUEBELLE doit 175€ AU DISTRICT .

-Match N° 24856089 COGNIN 2 // CHAUTAGNE 2 2° forfait de CHAUTAGNE 2
CHAUTAGNE doit :
Au District : 205 €
Au club de COGNIN : 33 KMSX 2 = 66€
COGNIN s'étant déplacé au match aller



HOMOLOGATIONS

- Match N° 24856175 Suite articles 15-1-2 et 15-1-3 Match perdu par pénalité pour le club de ST REMY
UO ALBERTVILLE 3 **4 BUTS 3 POINTS** // ST – REMY 0 BUT **MOINS 1 POINT.**
- Match N° 24782431 CHARTREUSE 2 // VAL D'HYERES 2 DU 30/04/23
CHARTREUSE 2 **0 BUT 0 POINT** // VAL D'HYERES 2 **3 BUTS 3 POINTS**
- Match N° 24782262 DRUMETTAZ MOUXY 2 // CŒUR DE SAVOIE 1
DRUMETTAZ MOUXY 2 **1 BUT 1POINT** // CŒUR DE SAVOIE 1 **1 BUT 1 POINT**
- Match N° 24856174 UGINE 2 // MODANE 2 DU 01/05/23
UGINE **2 BUTS 3 POINTS** // MODANE **1 BUT 0 POINT**

Rappel règlement sportif du district

Article 23 Diminution de Points

Dans les championnats « Juniors » et Seniors une diminution de 1 point dans le championnat de la saison en cours sera appliquée à l'équipe, joueurs et dirigeants, ayant eu au cours de ce championnat 5 exclusions du terrain.

Une diminution supplémentaire de 1 point sera infligée pour toute nouvelle exclusion au cours de la même saison.

Dans les championnats « Minimes », « Cadets » la diminution sera de 2 points pour la cinquième expulsion au cours de la saison et de 1 point supplémentaire pour toute nouvelle expulsion.

Seuls les dirigeants sanctionnés d'une suspension ferme seront concernés.



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION DES JEUNES

Président : Christophe VALENTINO

Réunion du 15 mai 2023

Présents : Mrs. HUNSTEDT, SOARES, DIETZ, VALENTINO, FONTAINE, Mme LECHALARD

U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Déclaration ententes :

CUINES - AIGUEBELLE - ST REMY ENTENTE BASSE MAURIENNE gérée par AIGUEBELLE
AS HAUTE COMBE - ALBERTVILLE gérée par AS HAUTE COMBE
FCV - FCST entente gérée par VILLARGONDRAN stade de **ST JULIEN**
CA MAURIENNE tous les matchs se joueront stade **GAVARINI** à ST JEAN

IMPORTANT

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être reportés que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB

Note aux Clubs

RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IMPORTANT RAPPEL

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

NOTE AUX CLUBS

Le club de BARBERAZ ayant fait forfait général toutes les équipes qui devaient les rencontrer sont exemptes.

CHANGEMENT MATCHS DU WEEKEND

- Match GAPS 1- DRUMETTAZ-MOUXY se jouera à 17H00 au PONT DE BEAUVOISIN
- Match ENT VILLARGONDRAN/ST JULIEN- ST PIERRE ALBIGNY se jouera à ST JULIEN
- Match GAPS 2- AIX se jouera à 14H30 au PONT DE BEAUVOISIN



U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

A - LIEU DE RENCONTRE et PLANNING DES CLUBS

-Match journée 6 du 7 mai ENT BASSE MAURIENNE-ST MICHEL / (CA MAURIENNE D2 Forfait du 7 mai 2023)
US MODNE lu et noté votre courrier

-Match journée 7 du 14 mai US CHARTREUSE GUIERS 2/ENT MODANE-ST MICHEL 2 D3 B (US MODANE 3^{ème} forfait) ;
Vous avez cumulé 3 forfaits vous êtes donc hors compétition. Pour les journées 8 du 21 mai et journée 9 du 4 juin vos matchs sont annulés.

B - MODIFICATION HEURE DE MATCH ET DATE / LIEU JOURNEE 8 du 21 mai

D1 ENT BASSE MAURIENNE / UO ALBERTVILLE

D2 DRUMETTAZ MOUXY / US LA MOTTE SERVOLEX / CHAMBÉRY SPORT 73 / US LA MOTTE SERVOLEX / US MODANE-ST MICHEL

D3 A FC BAUGES / HTE TARENTEISE / AS UGINE / GAPS 2

C – MATCH REPORTÉ au 18 mai 2023

FC BAUGES – LA SAVOYARDE / ENT CHAUTAGNE CULOZ – US LA MOTTE SERVOLEX

D – MATCH REPORTÉ au 28 mai 2023

ENT BASSE MAURIENNE – US CHARTREUSE GUIERS / CA YENNE -FC CHAMBOTTE / ENT CHAUTAGNE-FC NIVOLET / GAPS 2 -ST PIERRE SPORT

E – MATCH REPORTÉ au 31 mai 2023

GAPS 3-US CHARTREUSE GUIERS

INFO POUR LES MATCHS REPORTÉS

Les clubs peuvent anticiper les matchs à leur convenance (jouer en semaine) avec accord des deux clubs via foot club pour reprogrammer la FMI.

-Match 25697149 GAPS 3 / US CHARTREUSE GUIERS 2 : Accord des deux clubs pour le report à une date ultérieure.
La commission attend une date, merci.

Suite aux absences de résultats la commission réclame les feuilles de matchs journée 6 du 30 avril pour le lundi 22 mai 2023.

D1

Match 25696759 AIX FC 2 / ENT BASSE MAURIENNE 1 : Aucun résultat ??

D2

Match 25697045 CHAMBÉRY SPORT 73 1 / US LA MOTTE SERVOLEX 1 : Aucun résultat ?? journée 7 du 7 mai.

D3 B

Match 25697146 : AS BOZEL 1 / US LA RAVOIRE 2 : aucun résultat Journée 5 du 07 mai

Match 25697150 : FC NIVOLET 3 / US LA RAVOIRE 1 (4/2) confirmation du score par Monsieur l'arbitre

Match 25697154 : AS BOZEL 1 / GAPS 3 : aucun résultat journée 7 du 14 mai

Match 25697157 : ENT. BASSE MAURIENNE 2 / AS BARBERAZ 1 : aucun résultat journée 7 du 14/05



Journée N° 8 du 21 mai 2023

D1 :

Match 25696778 : CHARTREUSE GUIERS US 1 / NIVOLET FC 2 se joue à ST LAURENT DU PONT (Synthétique)

D2 :

Match 25697051 : ES DRUMETTAZ-MOUXY 1/GR. EPINE 1 se joue samedi 24/05 à 17H00

D2 :

Match 25697053 : CHY SPORT 73 (1)/US DOMESSIN 1 se joue à Boutron

Match 25697054 : US LA MOTTE SERVOLEX 1/CA MAURIENNE 1 se joue le samedi 20/05 à 16H00

Match 25697055 : ENT. MODANE-ST MICHEL 1/FC MERCURY 1 se joue au stade Loutraz à MODANE

D3 A :

Match 25697111 : AS UGINE 1 – GJ LA SAVOYARDE 2 se joue à 12 H00 au stade MONTMAIN

Match FC BAUGES/ES DRUMETTAZ-MOUXY 2 se joue le samedi 20/05 à 14H30

Match 25697114 : FC HTE TARENTEISE 2 – ES TARENTEISE 2 se joue le samedi 20/05 à 15H00 au stade Albert Martin à BOURG ST MAURICE

Match 25697084 : FC BAUGES 1 / GJ LA SAVOYARDE 2 se joue le 18/05 à 12H45 à LESCHERAINES

D3 B :

Match 25697159 : GAPS 3 / US LA RAVOIRE 2 se joue à NOVALAISE

Match 25697160 : FC NIVOLET 3 / US L MOTTE SERVOLEX 2 se joue au stade Lambert à BASSENS

Match 25697163 : forfait général MODANE/BOZEL ne se jouera pas

Match 25697133 : ENT. CHAUTAGNE/CULOZ 1/ US LA MOTTE SERVOLEX 2, journée 2 programmée le 26/03/23 reporté au 18/05/2023

U13 Hugues DIETZ : 06 84 83 88 21

Courriers :

Reçu feuilles de match :

- ES TARENTEISE
- GPS
- GPT JEUNES LA SAVOYARDE

Programme des matchs :

- FC BELLE ETOILE MERCURY
- FC HAUTE TARENTEISE
- GPT JEUNE LA SAVOYARDE
-

Programme des matchs du 20 mai 2023

D1 – Poule A

Le match FC AIX 1 contre FC HAUTE TARENTEISE 1 se jouera au stade GARIBALDI à 11H00

D1 – Poule B

Le match GROUPEMENT JEUNE LA SAVOYARDE 1 contre FC LA ROCHETTE 1 se jouera au stade A SERRAZ 2 à MONTMELIAN à 14H00



D2 – Poule B

Le match FC CHAMBOTTE 2 contre FC NIVOLET 5 se jouera au stade FRANCIS IVARS à LA BIOLLE à 13H30

D3 – Poule B

Le match FC CHAMBOTTE 3 contre FC NIVOLET 7 se jouera au stade FRANCIS IVARS à LA BIOLLE à 13H30

D3 – Poule C

Le match GPT LA JEUNE SAVOYARDE 3 contre FC ST MICHEL 2 se jouera au stade ALBERT SERRAZ 2 à MONTMELIAN à 14H00

Amende forfait

Match 25673357 : US CHARTREUSE GUIERS/US MODANE du 06/05/2023

Forfait de MODANE. Ce club doit 35 euros au district

U11 Fabien FONTAINE : 06 32 60 14 18

Courriers reçus :

- **GAPS** : plateau D2/D3 à LA BRIDOIRE

(Clubs concernés : Chartreuse 2 et 3 et Chambéry Sport 73 2 et 3)

- **FC HAUTE TARENTEISE** : plateau D3 à AIME LA PLAGNE

(Clubs concernés : ES Tarentaise 2 et 3, Haute Combe de Savoie 1, Marthod 1 et FC Beaufortain 1)

- **AS BABRBEAZ** :

Le 3/6 : votre équipe 1 est intégrée au plateau à ALBERTVILLE avec UOA 1, ES TARENTEISE 1 et ES DRUMETTAZ 1

Précisions calendrier :

Exemple d'un plateau à 6 équipes et 1 seul club recevant :

Concernés le 13/5 : plateaux à FC HAUTE TARENTEISE 3, COEUR DE SAVOIE 1, FC BAUGES 1 et AIX FC 1

| | |
|----------------------|------------------------------|
| ES TARENTEISE 2 | ES TARENTEISE 3 |
| HAUTE COMBE SAVOIE 1 | FC HAUTE TARENTEISE 3 |
| MARTHOD 1 | FC BEAUFORTAIN 1 |

Plateau à 6 équipes à FC HAUTE TARENTEISE 3 :

ES Tarentaise 2, Haute Combe de Savoie 1 et Marthod 1 sur un terrain à 8 et

ES Tarentaise 3, FC Haute Tarentaise 3 et FC Beaufortain 1 sur le 2nd terrain à 8.

A TOUS LES CLUBS :

La commission rappelle que vous devez :

- prévenir **au plus tôt** le club recevant et le district de votre absence lors d'un plateau.
- venir sur chaque plateau avec votre feuille d'effectif et la remettre au club accueil.



U9

Hernani SOARES : 06 22 26 47 52

(Article 5 des R.G. de la ligue)

Note aux Clubs

Il est obligatoire de communiquer par mail, en vous servant de la messagerie officielle xxxxxx@laurafoot.org du club. Les mails personnels ne sont pas pris en compte car de nombreuses correspondances ne précisent pas le nom du club.

Les clubs « en déplacement » sont dans l'obligation de prévenir le club « recevant » en cas d'absence d'une ou plusieurs équipes pour la bonne organisation du plateau.

Je rappelle qu'il est primordial de prévenir le référent du club accueil, quand vous avez des problèmes d'effectifs...

Retour des documents dans le temps.

Chaque club doit se présenter le jour des plateaux avec une feuille d'effectif, correctement et lisiblement renseignée. Les feuilles des plateaux doivent être entièrement remplies.

Le listing des équipes doit être donné au club recevant le jour du plateau.

Note aux clubs -Terrains

Les clubs ayant plusieurs terrains doivent OBLIGATOIREMENT faire parvenir à la Commission, leur planning pour le lundi précédent leur plateau avant 18H00 pour programmation.



U6/U7 Édouard FROGER : 06 10 56 18 18

○ **CALENDRIER :**

Samedi 29 mai : Journée optionnelle pour les U6/U7 (sur inscriptions)

Samedi 03 juin : Journée 05 - U7 – PLATEAU TRADITIONNEL

○ **NOTE AUX CLUBS :**

A la lecture des feuilles de match et suite aux échanges avec certains référents, il semblerait qu'il y ait un manque de vigilance et de rigueur sur l'organisation de la pratique U6/U7 (mise en place du jeu d'éveil et respect des lois du jeu, notamment avec la relance protégée). Merci de communiquer massivement auprès de vos parents accompagnateurs pour que le climat des plateaux reste agréable et favorable à l'épanouissement des jeunes.

Les règles du jeu doivent permettre la continuité du jeu et la facilité des remises en jeu (relance protégée, distance des adversaires, interdiction de tacler). Les éducateurs / éducatrices doivent être rigoureux pour observer et faire appliquer les règles. L'auto-arbitrage doit être éducatif et participatif. Il ne s'agit pas d'être simplement spectateur ... Si un éducateur intervient, il est complètement dans son droit et dans ses missions !

○ **JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS 2023 :**

Samedi 10 juin : Pratique à 4 vs 4 pour les 2 catégories (U6/U7), à LAISSAUD :

2 créneaux de pratique sur inscriptions (formulaire Google Forms à remplir au mois de mai)

- Le matin : 10H00 – 12H30
- L'après-midi : 14H30 – 17H00





COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du 17 mai 2023

Championnat Futsal seniors Savoie/ Haute Savoie Pays de Gex

RAPPEL :

Toutes les correspondances doivent être adressées sur la boîte mail du District de Savoie.

Les changements de dates de rencontres sont autorisés en utilisant exclusivement Footclub (5 jours avant la date de la rencontre avec l'accord également sur Footclub de l'adversaire) sauf cas de force majeure.

L'utilisation de la FMI est obligatoire, si problème, envoi d'un rapport circonstancié le jour même. Vous avez la possibilité de joindre les référents FMI du district pour conseils.

Lors de la réunion de pré saison, la totalité des clubs étaient pour une gestion réglementée de notre championnat. Ne tombons pas dans de nouvelles dérives.

Divers

Le conseil de ligue AURA du 1er Avril 2023 a attribué l'organisation de la finale
COUPE GEORGES VERNET, finale régionale FUTSAL Seniors masculins,
au club de

L'ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 28 mai 2023 au gymnase de LA SEYTAZ
à VALGELON-LA ROCHETTE.

Dernières rencontres

CBF 74 2 CONTRE US CHARTREUSE GUIERS US 16 MAI 2023

FC VERMILLION CONTRE AS THONON 21 MAI 2023

FC VERMILLION CONTRE FLAC 2 28 MAI 2023

Le championnat doit être terminé pour fin mai au plus tard.



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Réunion du 15 Mai 2023

Présents : Jérôme SPADA, Maurice BILLAUD,
Excusée : Ghislaine RAYNAL,

Réunion des clubs finalistes des Coupes de Savoie 2023

Le District de Savoie organise une réunion d'information et d'organisation pour les Finales de Coupes.
Elle concernera uniquement les clubs finalistes.

Le lundi 29 Mai 2023 à 18h00
Au siège du District de Savoie de Football
Maison des Sports
90, Rue Henri Oreiller
73000 CHAMBERY

Présence OBLIGTOIRE du Président et entraîneur de chaque club

ENGAGEMENT COUPE DE FRANCE 2023-2024

OUVERTURE DES ENGAGEMENTS

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2023/2024 de la Coupe de France (seniors libres).

- **Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.**
- **Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord sur FOOTCLUBS.**

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord via FOOTCLUBS **avant le 15 juin 2023** et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.
Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.

- **Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2022/2023, vous devez vous inscrire via le menu : « Compétitions » / « Engagements » / « Saison 2023/2024 » et afficher le centre de Gestion : Fédération Française de Football.**

La date limite d'engagement est fixée au 15 juin 2023 (dernier délai).

Droits d'engagement : 52 Euros



ORGANISATION DES FINALES 2022-2023

Le comité directeur lors de sa réunion du 12 décembre 2022 a décidé d'attribuer
L'organisation des finales des coupes de Savoie aux clubs suivants :

Samedi 10 juin 2023 pour les coupes U15 à 8, U15 et U17

US CHARTREUSE GUIERS

Les finales séniors féminines et masculines auront lieu le samedi 03 juin 2023 chez le vainqueur du championnat de
Division 1 de la saison dernière à savoir :

LA MOTTE-SERVOLEX

Chaque club organisateur recevra quelques jours avant la finale un mail comprenant le cahier des charges.

COUPE de SAVOIE

COUPE CORTADE

Les **1/2 finale** se disputeront le Jeudi 18 mai 2023 à 15h00

Le tirage a été effectué par Maurice BILLAUD membre du comité directeur du district

| | | |
|----------------|----|-----------------|
| US PONTOISE 1 | vs | COGNIN 1 |
| FC CHAMBOTTE 2 | vs | LA RAVOIRE US 1 |

COUPE RAFFIN

Les **1/2 finale** se disputeront le Jeudi 18 mai 2023 à 15h00

Le tirage a été effectué par Christelle Levasseur secrétaire du district

| | | |
|--------------|----|---------------------------|
| MONTMELIAN 2 | vs | FC BELLE ETOILE MERCURY 2 |
| COGNIN 2 | vs | US PONTOISE 2 |

COUPE TROPHEE 73

Les **1/2 finale** se disputeront le Jeudi 18 mai 2023 à 10h00

Le tirage a été effectué par Christelle Levasseur secrétaire du district

| | | |
|-------------------------------|----|--------------|
| MONTMELIAN 1 | vs | ST REMY 1 |
| ENT PORT CX RG / LE BOURGET 1 | vs | AIGUEBELLE 1 |

COUPE U17 TRONCY

La **1/2 finale** se disputera le Jeudi 18 mai 2023 à 15h00

Le tirage a été effectué par Jérôme SPADA président de la commission des coupes



Le CA MAURIENNE qualifié directement pour la finale

COUPE U15 PILLET

Les 1/2 finale se disputeront le Jeudi 18 mai 2023 à 10h00
Le tirage a été effectué par Amélie LOBEROT apprentie du district

CHARTREUSE GUIERS 1
HAUTE TARENTEISE 1

vs
vs

AIGUEBELLE 1
GJ LA SAVOYARDE 1

FINALE COUPE

Les Finales U13 Pignier- Seralini et U11 Crédit Agricole se dérouleront au :
STADE JEAN-CLAUDE ROCCA à AIME

Le Jeudi 18 Mai 2023 à partir de 9h00

CARTON BLEU

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE CARTON BLEU 2022-2023



Après la mise en place du carton **Automne** c'est maintenant au tour de la phase **printemps** pour les catégories **U 15 - U 17** ainsi que pour toutes les catégories **séniors**

Chaque club de ces catégories devra remplir son document (**voir lien ci-dessous**) en MAJUSCULE en inscrivant :

« La Catégorie ; La Poule ; le Nom des clubs qui vous ont reçu et de faire les totaux de points »

et le renvoyer au plus tôt au secrétariat du district ou à l'apporter lors de l'Assemblée Générale du 1 Juillet 2023

Email : district@savoie.fff.fr

Attention : il faut noter uniquement les clubs qui vous ont reçu.

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/Carton-bleu-vierge-Printemps-2023-1.pdf>

Tous les clubs qui ne renverraient pas ce document correctement rempli et à la date prévue seront automatiquement retirés de ce challenge.

Attention : Ne participeront pas à ce challenge les équipes ayant fait un forfait

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter :

Mr SPADA Jérôme au 06.76.04.25.57



COMMISSION FÉMININE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

15 mai 2023

Championnat

sont inscrits :

ST REMY
CŒUR DE SAVOIE
CHARTREUSE GUIERS
ENT PORTCR/LE BOURGET
HAUTE TARENTEAISE 2
LA ROCHETTE
CHAUTAGNE
AIGUEBELLE
AIX
ENT GFVD 2
MONTMELIAN

Ententes

GFVD 2 LA BOURBRE/PONT DE BEAUVOISIN/NOVALAISE
ENT PORTUGAIS CHAMBERY CROIX ROUGE ET LE BOURGET DU LAC

Modifications et divers

Rencontre N° 24964295 CHAUTAGNE EF contre FC LA ROCHETTE est programmée le jeudi 18 MAI 2023 à 10H00
Rencontre FCHT 2 contre US AIGUEBELLE est programmée le 4 juin 2023 à 12H45 sauf si US AIGUEBELLE dispute la finale de la coupe de Savoie.

Rencontre N°24964330 CHARTREUSE GUIERS US contre COEUR DE SAVOIE EF est programmée le 04 JUIN 2023 à 10H00





COMMISSION TECHNIQUE

17 mai 2023

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Note aux clubs

En raison de difficultés sur la plateforme d'inscription en ligne, nous vous demandons de bien vouloir vérifier si votre inscription réalisée sur cette dernière a bien été prise en compte et figure sur les listes suivantes.

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2022-2023.

ATTENTION la procédure d'inscription a changé.

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin. district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venant d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITE AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



Certifications 2022 - 2023

- Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 13 juin 2023 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 4

Johan GUIGUET DORON (AS UGINE)

Stéphane GRENCI (JS CHAMBÉRIENNE)

Julien HAFSAOUI (FC ST MICHEL SP)

Maxime LAMBERT (CHAMBERY SAVOIE FOOT)

- Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 15 juin 2023 en soirée

Lieu : CHAMBÉRY - District de Savoie

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 2

Edouard LOSSERAND (JS CHAMBÉRIENNE)

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

COMMISSION DES REGLEMENTS

Président : René SAILÉ 07 84 71 06 82

Membre : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Président : M. René SAILE, Port : 07 84 71 06 82

Membre : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76

M. Jean Marc Guichard

Présents : MM. René SAILE, Patrick JANET

Excusé : M. Jean Marc Guichard

Réserves d'avant match

Dossier N° 32 match numéro **24782434** Chy Port.Cx.Rge 2 - Chartr. Guiers Us 2 seniors D3 A du 07/05/2023



DECISIONS

Dossier N° 32 match numéro **24782434** Chy Port.Cx.Rge 2 - Chartr. Guiers Us 2 seniors D3 A du 07/05/2023

Réclamation du club de l' U.S. CHARTREUSE GUIERS concernant la participation de l'ensemble des joueurs du Chy Port.Cx.Rge 2, pour le motif suivant : sont susceptibles d'être inscrits sur la feuille de matchs plus de 2 joueurs ayant joué plus de 5 matchs avec une équipe supérieure du club

Réclamation non recevable, l'équipe 1 ayant joué le même jour, l'intitulé des réserves n'est pas conforme à l'article 7.2.1

Sur le fond, après vérification des feuilles de match de l'équipe supérieure, l'équipe 2 de Chy Port.Cx.Rge 2 est en conformité avec l'article 7-2-1 des règlements sportifs du district

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- confirme le résultat du match :
Chy Port.Cx.Rge 2 : 4 buts, 3 pts
U.S. CHARTREUSE GUIERS 2 : 0 but : 0 pt
- transmet à la Commission compétente pour homologation

COMMISSION APPEL REGLEMENTAIRE

Président : Maurice BILLAUD 07 50 46 30 08

15 mai 2023

CONVOCATIONS

DOSSIER N°4 :

Appel du Club du FC LA ROCHETTE contre la décision de la commission des règlements parue dans le PV n°622 du 26 Avril 2023 concernant le match n°24782532 CA MAURIENNE 2 /LA ROCHETTE FC Seniors D3 poule B du 9 avril 2023.

Audition programmée le :

JEUDI 25 MAI 2023 A 18H30

Au siège du District de Savoie de Football
Maison des Sports
90 rue Henri Oreiller
73000 CHAMBERY

Les personnes concernées sont convoquées pour ce dossier



La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que les licences et les pièces d'identité seront réclamées.

La Commission rappelle qu'à cette audition, vous pouvez éventuellement être accompagné du Conseil de votre choix et qu'en cas de problème grave vous empêchant de vous déplacer, à défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée ou produire vos observations écrites.

La Commission rappelle que les personnes convoquées doivent attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la commission viendra vous accueillir afin de se rendre à la salle de réunion.

COMMISSION APPEL DISCIPLINAIRE

Président : Maurice BILLAUD 07 50 46 30 08

15 mai 2023

CONVOCATION

Dossier N°8 :

Appel du club du GROUPEMENT DE L'EPINE et du comité de Direction du District de Savoie de Football contre la décision de la Commission de Discipline au sujet de la sanction infligée aux joueurs concernant le match N° : 25706733 du 1 Avril 2023. Cadets U17 D3 Print/Phase 2 poule B.

Les personnes concernées par ce dossier sont convoquées le :

Le JEUDI 25 MAI 2023 à 19h00

Au Siège du District de Savoie de Football
Maison des Sports
90, rue Henri Oreiller
73000 CHAMBERY

La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que les licences et les pièces d'identité seront réclamées.

IMPORTANT : La commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être **OBLIGATOIREMENT** justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

La Commission rappelle qu'à cette audition, vous pouvez éventuellement être accompagné du Conseil de votre choix



et qu'en cas de problème grave vous empêchant de vous déplacer, à défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée ou produire vos observations écrites.

La commission rappelle que les personnes convoquées doivent attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la commission viendra vous accueillir afin de vous rendre à la salle d'audition.

COMPTE RENDU D'AUDITION

Dossier N°7 :

Appel du club de FC HAUTE TARENTEISE et du Comité de Direction du District de Savoie de Football contre la décision de la Commission de Discipline concernant la rencontre n°24856158 : AS HAUTE COMBE DE SAVOIE 1 – FC HAUTE TARENTEISE 2 - Seniors D4 poule B du 02/04/2023.

Objet : Sanction 10 matchs fermes à l'encontre d'un joueur du FC HAUTE TARENTEISE. Amende de 45 €.

La Commission d'Appel en matière disciplinaire composée de :

M. BILLAUD (Président), S. COHEN (Vice-Président), F. FONTAINE (Secrétaire), J. LATHUILE, L. FLEURY, G PILLET, D. MAILLAND-ROSSET et B. CAMUS.

En présence des personnes convoquées,

Après rappel des faits de la procédure,

Le club de FC HAUTE TARENTEISE ayant pris la parole en premier et ayant clos l'audition,

Les personnes convoquées et auditionnées n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision,

B. CAMUS ayant pris part à l'audition mais pas aux délibérations ni à la décision.

Jugeant en appel et dernier ressort,

Considérant la remise en cause de la décision de la Commission de Discipline par le club de FC HAUTE TARENTEISE aux motifs que le joueur n'a pas tenu les propos indiqués par l'arbitre dans son rapport, qu'il s'agit du 1^{er} carton rouge reçu par le joueur en 10 ans de licence de football et qu'il est intervenu pour repousser un adversaire suite à une altercation entre deux joueurs et avant que la situation ne dégénère plus.

Considérant les explications du représentant de la Commission de discipline qui a traité le dossier,

Considérant que l'arbitre central confirme en tout point le rapport établi à l'issue de la rencontre mais il ne se souvient pas s'il a adressé un carton rouge direct ou un second carton jaune suivi du carton rouge au joueur de FC HAUTE TARENTEISE.

Considérant que conformément à l'article 128 des Règlements Généraux de la F.F.F. pour l'appréciation des faits, les déclarations de l'arbitre officiel sont retenues jusqu'à preuve du contraire,

Considérant le Règlement disciplinaire et le barème disciplinaire de référence de la F.F.F. pour ce type d'infraction,

Sur ce,

Considérant que l'arbitre de la rencontre confirme son rapport et les propos tenus par le joueur du FC HAUTE TARENTEISE, il y a lieu d'appliquer l'article 6 sans aggravation de la sanction prévue par le barème disciplinaire de référence de la F.F.F.,

Considérant que le joueur de FC HAUTE TARENTEISE est intervenu pour séparer deux joueurs, qu'il est venu repousser un adversaire alors qu'il aurait dû intervenir auprès de son partenaire, que son action a empêché la situation de s'aggraver mais qu'il a lieu de le sanctionner pour son geste,



Par ces motifs, la Commission d'Appel décide :

1- d'annuler la sanction de 10 matchs fermes à l'encontre du joueur du FC HAUTE TARENTEISE et de prononcer la sanction de 6 matchs fermes à l'encontre de l'intéressé. Amende 45 euros.

2- que le club de FC HAUTE TARENTEISE n'est pas redevable des frais de dossier d'appel.

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport (saisine obligatoire du Comité National Olympique et Sportif à Paris dans un délai de 15 jours préalablement à tout recours contentieux).

Crédit Mutuel

COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 15 mai 2023

La CDA

Présent : Mrs Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Emmanuel BONTRON, Jacky MESTACH, Christophe DUPAYS, Luc ALIX

Excusé : Mr Daniel DESMARIEUX,

Gestion des désignations Jeunes et Seniors :

Contact téléphonique

M. Daniel DESMARIEUX (06 75 93 17 52)

M. Alphonse LOMBARD (06 12 59 37 49)

IMPORTANT : A SAVOIR

-M. Alphonse LOMBARD (Désignations Arbitre) absent ce Week end (pour des raisons personnelles),

Merci de joindre :

-M. Daniel DESMARIEUX (Président CDA), tél : 06 75 93 17 52, Mail : daniel.desmarieux@free.fr

-M. Jacky MESTACH (Vice-président de CDA) tél : 06 15 20 07 75, Mail : jackylemodanais@gmail.com



COURRIERS RECUS

- M. Corentin FOUGERARD (CSF), problème d'impayé par chèque sur un match.
- M. Bryan RAPHAEL (CUINES), règlement amende (Discipline)
- Club de la JSC (demande d'arbitre sur le tournoi FSGT, date du 19 et 20 mai 2023)
- Club du NIVOLET, demande de changement d'arbitre sur rencontre de D3, sans aucun grief mentionné
Réponse CDA : aucune modification de désignation
- Demande de renseignement sur les dates de formation FUTSAL (arbitrage), d'installation sportive
- M. Maxime DA COSTA (LE BOURGET LE LAC), indisponibilité sur la journée du 19 – 20 mai
- M. Robin VERDOYA (LA CHAMBOTTE), justificatif d'indisponibilité (certificat médical)

- M. Nicolas MASSEBOEUF (MERCURY), demande de remboursement de frais de déplacement sur rencontre de U17
- Club de HAUT DE CHAMBERY (courrier concernant appel arbitre sur dégradation)

RAPPEL MODALITES DE FIN DE SAISON – SUR FONCTION ARBITRE

- Trop d'indisponibilités sont annoncées par les arbitres en fin de semaine sur le Week end à venir.*
- Les arbitres ne respectent pas les délais de mise en place des dates d'indisponibilités*
- Les arbitres ne vont pas à leurs rencontres de désignations*
- Les arbitres préfèrent aller joués*

Rappel aux clubs :

Les arbitres pour compter et valider le Statut d'Arbitrage des clubs, devront valider 1 désignation sur les 3 dernières dates officielles de championnat, ceci pour être pris en compte vis-à-vis du STATUT D'ARBITRAGE.

Si dans le cas contraire l'arbitre ne valide pas cette règle, il ne pourra pas couvrir le club au STATUT D'ARBITRAGE

PREPARATION THEORIQUE EXAMEN LIGUE - ARBITRE



Examen Ligue, juin 2023

*Les arbitres qui souhaitent se présenter à cet examen,
Le rendez-vous pour la présentation du module de déroulera :*

Le vendredi 20 mai 2023 à 19h00

Au District de Football de SAVOIE

Maison des SPORTS

90 Rue HENRI OREILLER

73000 CHAMBERY

NOTE AUX CLUBS et EDUCATEURS – CLASSES FOOTBALL

SENSIBILISATION À L'ARBITRAGE

La commission des Arbitres est votre disposition pour organiser des modules d'information

Ou

Une formation totale d'Arbitrage.

Afin de planifier des jours de formation, merci de contacter :

M. Daniel DESMARIEUX (Président de la Commission d'Arbitrage de SAVOIE)

Tél : **06 75 93 17 52**

Courriel : daniel.desmarieux@free.fr

Ou

Le District de Football de SAVOIE

Par courriel : DISTRICT@SAVOIE.FFF.FR

NOTE AUX CLUBS et Responsables d'équipes



La commission des Arbitres est votre disposition pour l'organisation de module d'information sur l'Arbitrage.

Que ce soit sur les catégories Jeunes (U 13 et plus) ou sur la catégorie SENIORS

Afin de planifier des jours de formation ou d'information, merci de contacter :

M. Daniel DESMARIEUX (Président de la Commission d'Arbitrage de SAVOIE)

Tél : **06 75 93 17 52**

Courriel : daniel.desmarieux@free.fr

Où

Au District de Football de SAVOIE

Réunion du 15 mai 2023



2-

COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 15 mai 2023

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET

Présents non élus : Pierrette CATANIA – Mohamed DAIF – Mario LAURENCIN - Sophie LEFEVRE - Francis MOREL BIRON

COURRIERS

Courrier reçu de SAINT PIERRE D'ALBIGNY pour le Match n° 24782301 LAISSAUD FC 1 / SAINT PIERRE D'ALBIGNY D2 du 07/05/2023

Nous tiendrons compte de votre demande.

Courrier reçu de M. TRIRAT Edinne, arbitre de la rencontre, pour le Match n° 24782301 LAISSAUD FC 1 / SAINT PIERRE D'ALBIGNY D2 du 07/05/2023.

Nous tiendrons compte de votre demande.

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club.

Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.



INFORMATIONS

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

| Commissions Discipline et Appel du 15 mai 2023 - Extraction des sanctions suspensions fermes | | | | | | |
|--|----------------------|------------|--|------------|---|--------------|
| Date réunion | Compétition | Rôle | Nom de club | Date match | Libellé décision | Date d'effet |
| 15/05/2023 | D1 | Joueur | A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER | 07/05/2023 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/05/2023 |
| 15/05/2023 | D1 | Joueur | A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER | 07/05/2023 | 1 Match Ferme par révoc sursis | 22/05/2023 |
| 15/05/2023 | D2 | Arbitre | CLUB DISTRICT SAVOIE | 02/04/2023 | 2 Ans suspension ferme | 22/05/2023 |
| 15/05/2023 | D2 | Joueur | COEUR DE SAVOIE FOOTBALL | 06/05/2023 | Auto suffisant | 07/05/2023 |
| 15/05/2023 | D5 PRINTEMPS | Joueur | ENT. S. DE TARENTEISE | 07/05/2023 | 6 MF dont Auto | 08/05/2023 |
| 15/05/2023 | D1 | Joueur | ENT. VAL D HYERES | 08/05/2023 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/05/2023 |
| 15/05/2023 | D1 | Joueur | ENT. VAL D HYERES | 08/05/2023 | 3 MF dont Auto + 1 match par révoc sursis ou IF | 09/05/2023 |
| 15/05/2023 | D3 | Joueur | F. C. CHAMBOTTE | 07/05/2023 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/05/2023 |
| 15/05/2023 | CADETS U17 D2 PRINT | Entraîneur | F.C. BELLE ETOILE MERCURY | 06/05/2023 | 4 Matches Fermes | 22/05/2023 |
| 15/05/2023 | D1 | Joueur | F.C. BELLE ETOILE MERCURY | 06/05/2023 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/05/2023 |
| 15/05/2023 | D2 | Joueur | F.C. LAISSAUD | 07/05/2023 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/05/2023 |
| 15/05/2023 | D3 | Joueur | F.C. ST BALDOPH | 08/05/2023 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/05/2023 |
| 15/05/2023 | D4 | Joueur | FC DE HAUTE TARENTEISE | 02/04/2023 | CA-6 Matches Fermes | 03/04/2023 |
| 15/05/2023 | D1 | Joueur | FC DE HAUTE TARENTEISE | 08/05/2023 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/05/2023 |
| 15/05/2023 | D1 | Joueur | FC DE HAUTE TARENTEISE | 08/05/2023 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/05/2023 |
| 15/05/2023 | MINIMES U15 D2 PRINT | Joueur | GROUPEMENT DE JEUNES DE L'EPINE | 07/05/2023 | 2 MF dont Auto+1 match avec sursis | 08/05/2023 |
| 15/05/2023 | MINIMES U15 D3 PRINT | Joueur | GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD | 23/04/2023 | Auto suff pas rapport arbitre + match avec sursis | 24/04/2023 |
| 15/05/2023 | CADETS U17 D3 PRINT | Joueur | J.S. CHAMBERIENNE | 06/05/2023 | Auto suffisant | 07/05/2023 |
| 15/05/2023 | D2 | Joueur | ST PIERRE SPORT FOOTBALL | 07/05/2023 | Auto suffisant | 08/05/2023 |
| 15/05/2023 | CADETS U17 D1 PRINT | Joueur | U.S. LA RAVOIRE | 06/05/2023 | Auto suffisant | 07/05/2023 |
| 15/05/2023 | CADETS U17 D1 PRINT | Joueur | U.S. LA RAVOIRE | 06/05/2023 | 2 MF dont Auto | 07/05/2023 |
| 15/05/2023 | D2 | Joueur | U.S. LA RAVOIRE | 02/04/2023 | 5 MF dont Auto + sursis | 03/04/2023 |
| 15/05/2023 | CADETS U17 D2 PRINT | Joueur | U.S.C. AIGUEBELLE | 06/05/2023 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 22/05/2023 |

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes

